

INFO PRESSE

Date : 19/12/2025

Une étape décisive pour le renouveau du site Rubanox

Après la réhabilitation en 2023 de la halle Foseco, la requalification de la friche Rubanox franchit une étape décisive avec la validation d'orientations programmatiques générales, le lancement d'études pour des équipements publics sur la Halle Nord et le lancement d'un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) sur la Halle Sud.

Rubanox : une friche industrielle à fort potentiel

La friche industrielle Rubanox témoigne du passé industriel de notre territoire. Construite en 1913, elle fut la première usine française de laminage de l'aluminium. Elle a joué un rôle majeur dans l'économie locale jusqu'en 2011, année qui a marqué la fin de son activité. En 2009, la SEM Cristal Habitat acquiert les lieux, ce qui permet une maîtrise publique de ce foncier doté d'un bâti XXL (14 000m² de halles sur 4,1 hectares) au sein d'un environnement en pleine mutation et doté d'équipements publics récents.

Une halle événementielle depuis 2023

Plus de 5 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis sur le site pour la remise en état et la sécurisation des anciennes halles, dont près de 2 millions d'euros pour l'aménagement de la halle Foseco en halle événementielle. Désormais bien identifiée du grand public, elle accueille, depuis octobre 2023, une programmation variée, avec des propositions culturelles et festives inédites à Chambéry. Par ailleurs, la halle Delage, à proximité immédiate du stade, a été cédée à une société liée au SOC Rugby pour que le club y installe notamment ses locaux et un centre de formation.

Lancement de nouvelles études en 2024

En 2024, la Ville de Chambéry et Cristal Habitat ont lancé de nouvelles études pour penser l'avenir du site de manière globale, cohérente et responsable. Afin d'imaginer un lieu adapté aux besoins du territoire, un appel à contribution local et national a été émis. Il a donné lieu, en février 2025, à un séminaire contributif rassemblant les acteurs intéressés par le site. Plusieurs hypothèses ont ainsi été étudiées et précisées en fonction des attendus politiques, du rayonnement des projets et de leur modèle économique.

Rubanox – lieu dédié aux transitions

Suite à cette phase d'étude, la Ville de Chambéry et l'Agglomération de Grand Chambéry affirment leur volonté de conserver une maîtrise publique du foncier à long terme et d'assurer la pérennité du modèle économique d'ensemble du site. Rubanox sera demain un tiers lieu XXL dédié aux transitions. Il sera à même de développer des synergies et complémentarités entre activités et contribuera à une animation permanente du site auprès d'un large public. Il accueillera des équipements publics de la Ville et de l'Agglomération au côté d'activités privées. En participant à la qualification du secteur et en devenant une destination de référence, le site Rubanox contribuera au rayonnement de Chambéry.

Les prochaines étapes du projet

La délibération votée lors du Conseil municipal du 15 décembre et du Bureau communautaire du 18 décembre permet la poursuite des études sur la programmation de la Halle Nord. L'Agglomération coordonne cette nouvelle étude qui viendra préciser les projets et les travaux d'aménagement à prévoir. Dans le même temps, la Ville de Chambéry, l'Agglomération de Grand Chambéry et Cristal Habitat lancent un appel à manifestation d'intérêt pour la Halle Sud. La Banque des Territoires – Caisse des Dépôts a fait savoir son intérêt pour le projet à l'occasion des Rencontres nationales Cœur de Ville à Chambéry le 8 décembre, en signant un premier protocole.

Rubanox : un ancien site industriel dans un environnement en mutation

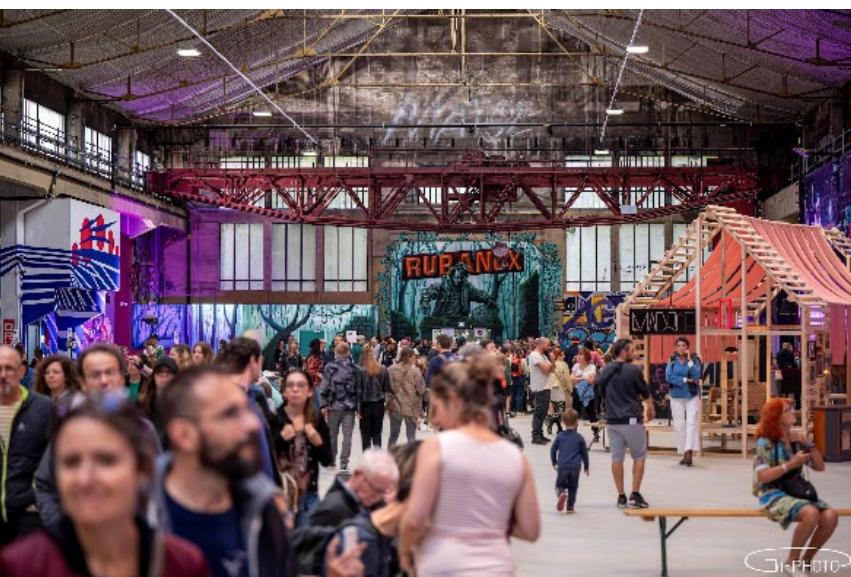
Le site de Rubanox, connu sous l'appellation PECHINEY RHENALU, a été exploité à partir de 1911 pour des activités de fonderie et de traitement des métaux. Il constitue un site majeur du patrimoine historique chambérien, véritable témoignage aux portes du centre-ville du passé industriel de Chambéry.

Le site s'inscrit dans la polarité « Centre Nord », un secteur en pleine mutation avec plusieurs projets ambitieux, qui revêtent de forts enjeux en matière d'économie, d'habitat, de commerce et d'équipements publics :

- Le centre aquatique inauguré en 2020, le Chambéry Savoie Stadium de 5000 places inauguré en 2023, ainsi que le centre funéraire récemment rénové et agrandi ;
- La ZAC tertiaire du Grand Verger en cours de réalisation ;
- La nouvelle ZAC de Vetrotex (800 logements, 1 600 m² de commerces et 500 m² de locaux d'activités), dont les premiers lots d'habitat sont en phase de réalisation ;
- La ZAC Cassine, un projet urbain d'envergure alliant logements, mobilités, services et espaces verts à proximité immédiate du centre historique et de la gare de Chambéry.



Propriétaire du site Rubanox depuis 2009, cristal Habitat a engagé une réflexion pour sa reconversion en lien étroit avec la Ville de Chambéry et Grand Chambéry.



Des travaux de dépollution, de démolition partielle, de sécurisation générale des halles et de rénovation de l'une d'elles (halle Foseco) ont déjà été réalisés par Cristal Habitat pour un montant de 5 M€, avec une subvention FEDER de 1 M€, pour permettre des occupations événementielles depuis octobre 2023. Festivals, salons, évènements publics et privés rythment la programmation du lieu qui est désormais bien approprié par les Chambériens.

Dans un secteur en pleine mutation, l'objectif des collectivités locales est de

redonner vie, par sa réhabilitation, à cette friche industrielle XXL de 14 000 m² positionnée sur un site compact de 4,1 Ha au cœur de la ville. Une étude de faisabilité technique et financière pour l'aménagement et la reconversion du site Rubanox a été réalisée de juin 2024 à septembre 2025 par un groupement de professionnels dotés d'expérience en reconversion de friches urbaines et en économie de la construction. Sur la base d'un diagnostic, d'un appel public à contributions locales et nationales, d'un atelier participatif et d'entretiens d'approfondissement avec des porteurs de projets potentiels, cette étude a permis d'identifier les atouts du territoire et les segments de rayonnement potentiels, de faire émerger des orientations programmatiques, et surtout d'analyser la faisabilité économique, juridique et technique des hypothèses d'étude.

Les principaux enseignements de l'étude

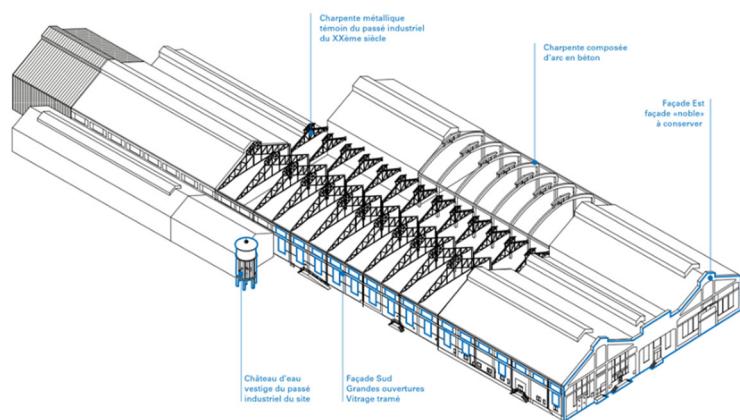
Plutôt que d'imaginer une mosaïque d'activités sans cohérence entre elles, il s'agit de réaffirmer une identité forte d'ensemble à ce site exceptionnel, en faisant de Rubanox un lieu dédié aux transitions :

- En cherchant à établir des synergies entre les différents volets du projet de reconversion de Rubanox, autour d'une vocation de lieu permettant de faire émerger et connaître de nouvelles pratiques et nouveaux modèles autour des enjeux de transitions : économie circulaire, ESS, tourisme 4 saisons, insertion par le sport, alimentation durable, participation des usagers, etc. ;
- En envisageant une programmation agile, permettant d'accompagner la reconversion du site Rubanox aujourd'hui, en lui apportant des outils pour évoluer au fil de l'émergence de nouveaux usages, réversibles dans le temps ;
- En illustrant les enjeux de transition écologique dans le projet de reconversion de la « halle Sud » et des espaces publics, à travers une approche architecturale et patrimoniale qui devra se distinguer par son ambition et son caractère innovant et exemplaire.

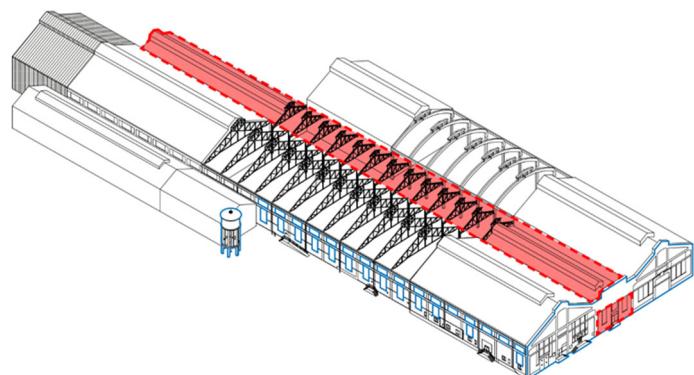
L'étude a permis de souligner deux points majeurs :

La nécessité de se doter d'une approche patrimoniale forte, et de conserver et mettre en valeur des éléments architecturaux singuliers (en bleu) ;

D'envisager de déconstruire partiellement la halle 2 (en rouge) pour à la fois créer une « rue animée » qui constituera le cœur du futur tiers lieu, avec l'implantation de terrasses et de végétaux, de réduire les contraintes réglementaires liées aux ERP tout en conservant les éléments architecturaux emblématiques de la halle 2 (charpente métallique, façade est...).



3



Un lieu unique ouvert au public

A travers le projet Rubanox, la Ville, l'Agglomération et Cristal habitat souhaitent rouvrir sur la ville les portes d'un lieu unique.

Une Halle Nord à vocation publique

Grand Chambéry et la Ville de Chambéry vont étudier ensemble, dans le cadre d'une étude menée en commun, la possibilité de mener deux projets conjoints de reconversion de la Halle Nord : c'est l'objet des délibérations votées en conseil municipal le 15 décembre 2025 et en bureau communautaire le 18 décembre 2025 de mise en place d'un groupement de commande Ville-Agglomération de Grand Chambéry pour la passation d'un marché ayant pour objet une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études pré-opérationnelles et de programmation de la halle Nord.

Cette halle nord pourrait ainsi abriter :

- Un pôle d'économie circulaire porté par Grand Chambéry, véritable projet de développement économique sur la partie Est de la halle : ateliers, lieux de tri/stockage et commerces/vitrines pour accueillir, structurer et faire connaître un écosystème d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire positionnés sur les métiers de l'économie circulaire. Des synergies seront possibles avec les projets portés dans la halle Sud (réemploi, ESS, alimentation durable etc.)
- Un gymnase porté par la Ville de Chambéry sur la partie Ouest de la halle Nord, pour relocaliser une partie importante du gymnase actuel Pierre Cot qui serait démolie : accueil d'une diversité de pratiques sportives avec une aire de jeux multisports en RDC, une salle d'activité polyvalente en mezzanine (danse, gym douce...)

Les investissements à réaliser sur la Halle Nord sont estimés à 16 Millions d'euros, portés par les collectivités locales.

Pourquoi un nouveau gymnase ?

Une étude a montré que le patrimoine municipal en la matière est particulièrement vieillissant, notamment le site de Pierre Cot. Une réflexion est conduite pour envisager le confortement de l'offre sportive avec l'amélioration de plusieurs sites et une nouvelle construction à Rubanox.

Pourquoi un pôle d'économie circulaire ?

Le projet d'Agglomération prévoit la création d'un pôle de l'économie circulaire. Sa vocation est de réunir les acteurs du secteur et de répondre à leurs besoins en termes de stockage, d'espaces de travail, de production, de tri, de vente et d'événementiel. Au sein d'un même lieu, ce pôle permettra de créer une synergie en faveur de la transition écologique. Ouvert sur la ville, le pôle de l'économie circulaire sera un lieu ressource favorisant l'innovation et l'emploi local.

Un tiers-lieu hybride pour la Halle Sud

Les collectivités souhaitent que la Halle Sud accueille un tiers-lieu hybride, à vocation sportive, culturelle, tertiaire autour d'un espace de bar et restauration de destination.

4

Cristal Habitat, en lien avec la Ville de Chambéry et l'Agglomération de Grand Chambéry, lancent le 19 décembre un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) baptisé « Réinventer Rubanox ». Celui-ci a pour objet de rechercher des candidats regroupant investisseur(s) et exploitant(s), accompagnés par une équipe de maîtrise d'œuvre complète, qui proposeront sur l'emprise foncière du site « Halle Sud Rubanox » un projet conforme aux objectifs, orientations et périmètre d'intervention, tels que définis dans un cahier des charges de l'AMI.

Il s'agira ainsi, à l'issue d'une procédure organisée au cours de l'année 2026, de dialoguer avec au maximum 5 équipes retenues pour sélectionner le meilleur projet pour la Halle Sud, doté d'un modèle économique solide et d'un concept programmatique adapté aux besoins du territoire.

Les investissements à réaliser sur la Halle Sud sont estimés à 17 Millions d'euros, portés par les investisseurs privés et institutionnels.

D'autres espaces à investir en complémentarité

Les espaces extérieurs sont amenés à jouer un rôle clé dans l'animation du site avec le quartier, sa porosité, le lien entre les volets du programme, par une capacité importante à accueillir une diversité de pratiques, de projets temporaires et d'évènements.

Un projet résidentiel en construc-

tion neuve est étudié au Sud/Est du site. Cristal Habitat étudie la construction d'une centaine de logements au Sud/Est du site Rubanox, avec l'opportunité de développement de locaux d'activités en rez-de-chaussée.

Un projet de rénovation et d'extension de l'ancienne halle Delage est étudié par la SAS Tribune, entre la halle Sud et le Chambéry Savoie Stadium, il pourrait permettre la réalisation d'un centre d'entraînement du SOC Rugby, de locaux administratifs du club, d'une brasserie et d'un centre d'hébergement de sportifs.

Deux sociétés dédiées pour le portage du site

A ce stade, le montage juridique prévu repose sur une volonté forte de conserver la maîtrise foncière du site à long terme.

5

Ainsi, une société de portage foncier, à gouvernance publique ou parapublique, serait constituée pour acquérir l'ensemble du site Rubanox (hors halle Delage et projet de Cristal Habitat au sud/est), porter le foncier sur le long terme et réaliser les travaux d'aménagement d'ensemble.

Cette société souscrirait avec les différents porteurs de projets des Baux à Construire garantissant la destinée du site et les activités futures à long terme.

La Banque des Territoires/Caisse des dépôts a fait savoir son intérêt pour être au capital de cette société foncière.

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr

